

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Fugro Airborne Surveys using a Cessna Caravan (registration C-FZLX) aircraft. A 0.005 nT sensitivity split-beam cesium vapour magnetometer was mounted in the tail boom of the survey aircraft.

The survey operations were carried out from March 7 to May 1, 2003. The nominal traverse line spacing was 800 m with control lines at 2.4 km spacing at a nominal terrain clearance of 200 m. An improved flight surface was calculated for this survey to minimize the control line and traverse line altitude differences. Flight path was recovered using a post flight differential Global Positioning System, combined with a vertically mounted video camera.

After editing the survey data, the intersections of the control and traverse lines were established and differences in the magnetic values were computer analysed and manually checked to obtain the level network. The levelled total field values were then interpolated to a 200 m grid. The International Geomagnetic Reference Field has not been removed from the magnetic total field.

Copies of this map and the geophysical data are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Copies of this map may also be purchased from Geoscience Information and Sales, c/o the Whitehorse Mining Recorder, Government of Yukon, P.O. Box 2703 (K102), Whitehorse, Yukon, Y1A 2C6. Website: www.geology.gov.yk.ca/publications

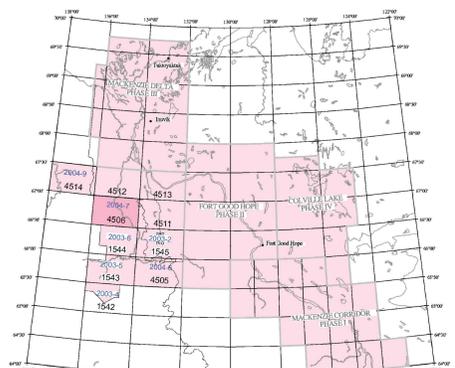
Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aéroporté réalisé par Fugro Airborne Surveys. Le levé fut exécuté en utilisant un avion modèle Cessna Caravan (immatriculé C-FZLX), équipé d'un magnétomètre à vapeur de césium d'une sensibilité de 0.005 nT installé dans un rostre à l'arrière de l'avion.

Le levé fut réalisé du 7 mars au 1 mai 2003. L'espacement moyen des lignes de vol de traverse était de 800 m et celui des lignes de contrôle de 2.4 km. L'altitude nominale de vol était de 200 m au-dessus du sol. Un modèle altimétrique de la surface de vol fut généré pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La résolution des trajectoires de vol fut effectuée à l'aide d'un système de positionnement global par satellite, corrigée après vol en mode différentiel, et vérifiée par une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les différences du champ magnétique total furent analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total furent finalement interpolées sur une grille carrée de 200 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence ne fut pas soustrait.

Des exemplaires de cette carte ainsi que les données géophysiques numériques sont disponibles au Centre des données géophysiques du Canada, Commission géologique du Canada, 615 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Les cartes sont aussi en vente au Registre minier de Whitehorse, gouvernement du Yukon, P.O. Box 2703 (K102), Whitehorse, Yukon, Y1A 2C6. Site web: www.geology.gov.yk.ca/publications

PLANIMETRIC SYMBOLS	SYMBOLS PLANIMÉTRIQUES
Topographic Contour	Courbes de niveau
Railway	Chemins de fer
Territory Boundary	Limite de territoire
Drainage	Drainage
Line No.	No de ligne



AIRBORNE MAGNETIC SURVEY
PEEL PLATEAU AREA
LEVÉ MAGNÉTIQUE AÉROPORTÉ
RÉGION DU PLATEAU DE PEEL

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
4506

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
2004-7

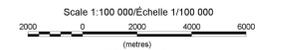
Project jointly funded by the Oil and Gas Management Branch, Government of Yukon and the Geological Survey of Canada.

Ce projet a été subventionné conjointement par la direction générale de gestion du pétrole et du gaz, gouvernement du Yukon et la Commission géologique du Canada.

Data acquisition, data compilation and map production by Fugro Airborne Surveys, Montreal, Quebec. Contract project management and map surrounds by the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario.

GSC OPEN FILE/DOSSIER PUBLIC CGC 4506
YGS OPEN FILE/DOSSIER PUBLIC CGY 2004-7
SHADED MAGNETIC FIRST VERTICAL DERIVATIVE
DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUE (RELIEF OMBRÉ)

106L/NE-NW
YUKON TERRITORY/TERRITOIRE DU YUKON



Scale 1:100 000/Échelle 1/100 000
MAGNETIC / CHAMP MAGNÉTIQUE

L'acquisition ainsi que la compilation des données et la production des cartes furent effectuées par Fugro Airborne Surveys, Montréal, Québec. La gestion et supervision du projet ainsi que l'habillage des cartes furent effectuées par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.



Recommended citation:
Kias, F., Coyte, M. and Dumont, R.
2004. Shaded Magnetic First Vertical Derivative, Yukon Territory, NTS 106L/NE-NW, Geological Survey of Canada, Open File 4506, Yukon Geological Survey, Open File 2004-7, scale 1:100 000.

Recommandation bibliographique consultée:
Kias, F., Coyte, M. et Dumont, R.
2004. Dérivée première verticale du champ magnétique (relief ombré), Territoire du Yukon, SIRC 106L/NE-NW, Commission géologique du Canada, Dossier public 4506, Commission géologique du Yukon, Carte 2004-7, échelle 1/100 000.